



Bonjour, je suis sénégalais vivant au Sénégal et j'ai 16

Par **Lord homi**, le **21/06/2018** à **05:32**

Bonjour, je suis sénégalais vivant au Sénégal et j'ai 16 ans, mon père a eu sa nationalité française il y'a 4 mois et j'aimerais le rejoindre en France à travers sa nationalité qui pourra peut-être faciliter les choses, j'aimerais juste savoir quelles sont les procédures pour que je puisse le rejoindre.
Merci de me répondre.

Par **Visiteur**, le **21/06/2018** à **06:47**

Bjr,
Voir la procédure de regroupement familial.

Par **youris**, le **21/06/2018** à **11:42**

bonjour,
Ne vivant pas en France avec votre père, vous ne pouvez pas profiter de l'effet collectif de la naturalisation de votre père.
Vous pouvez voir avec un consulat de France pour demander un titre de séjour comme enfant d'un père français.
Salutations

Par **Lord homi**, le **22/06/2018** à **07:17**

Y'aura t-il pas de complications pour obtenir le titre de séjour ? Genre refus à la demande, ou comment est-ce que je dois faire ? Veuillez m'éclairer svp, je veux le rejoindre, y'aura t-il pas aussi trop de questions qu'ils auront à me poser durant la procédure ? Si oui, lesquelles svp ?